

Rabat, le 15 janvier 2026

Communiqué établissant le bilan semestriel du contrat de liquidité à Paris et du contrat de régularisation de cours à Casablanca de la société Maroc Telecom

- **Contrat de liquidité à Paris**

- ✓ Au titre du contrat de liquidité confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :
 - 68 043 titres
 - 4 835 751 €

Il est rappelé qu'au 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

- 97 330 titres
- 4 465 121 €

- **Contrat de régularisation de cours à Casablanca**

- ✓ Au titre du contrat de régularisation de cours à Casablanca confié par la société Maroc Telecom à Rothschild Martin Maurel, à la date du 31 décembre 2025, les moyens suivants figuraient au :
 - i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 37 000 titres
 - 29 533 159,42 MAD
 - ii) compte de régularisation :
 - 46 500 titres
 - 33 337 643,77 MAD

Il est rappelé qu'au 30 juin 2025, les moyens suivants figuraient au :

- i) compte dédié à la poche de liquidité :
 - 0 titre
 - 33 228 623,88 MAD
- ii) compte de régularisation :
 - 5 000 titres
 - 37 958 841,59 MAD